

L'éco-responsabilité à la mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon

Mise en place de la démarche

◆ Origine de la démarche :

→ Axe 5 de l'Agenda 21 de la Ville « une collectivité au cœur de la démarche » dont un des objectifs est de généraliser les comportements éco-responsables internes

→ Définition des modalités de la démarche en Comité Technique de Suivi de l'Agenda 21

→ Un accompagnement de 6 mois par l'association RAEE, obtenu suite à la distinction de la Ville au concours régional 2012 sur l'éco-responsabilité



Mise en place de la démarche

◆ Lancement de la démarche :

- Objectif de constituer un réseau d'agents « **animateurs développement durable** » :
 - missions : sensibiliser les collègues à l'éco-responsabilité et participer au fonctionnement exemplaire des services
 - engagement volontaire sur un minimum de 2 ans
 - un agent par service

- Diffusion d'un appel aux volontaires en septembre 2013 :
 - courrier dans les bulletins de salaire
 - réponses de 10 agents représentant 7 services
 - première réunion des animateurs le 15 novembre 2013
 - diffusion à chaque animateur d'une lettre de mission signée par le Maire et d'une « fiche de poste »
 - présentation officielle des animateurs aux Vœux du Maire

Mise en place de la démarche


◆ Méthode de travail :

- Pilotage du réseau des animateurs par la chargée de mission DD
- Organisation de 2 à 3 réunions par an
- Réalisation d'un diagnostic des pratiques dans les services
- Traitement de 2 à 3 thèmes par an en lien avec l'actualité de la collectivité ou l'actualité nationale : élaboration de guides pratiques thématiques « les Cahiers de Dédé » + organisation d'actions
- Une mission quotidienne auprès des collègues
- Création d'un logo



Réalisations

◆ En 2014 :

- Tri des déchets : Cahier de Dédé n°1, organisation de visites au centre de tri proposées à tous les agents, réorganisation des poubelles dans les services
 - Réduction des impressions et de la consommation de papier : à l'occasion du remplacement des photocopieurs, Cahier de Dédé n°2, mise en place d'un suivi des consommations par service avec un objectif de réduction annuelle de 5 %
 - Les économies d'énergie : Cahier de Dédé n°3
-
- 

Réalisations

◆ En 2015 :

- Les économies d'eau : Cahier de Dédé n°4
 - Constat d'un essoufflement du groupe des animateurs > organisation d'une formation en intra par le CNFPT + une réunion avec le DGS et le Maire
 - Semaine du développement durable : organisation d'un pique-nique pour les agents (renouvelé chaque année) et d'une balade pour leur faire découvrir la biodiversité de la Ceinture Verte
 - Le changement climatique à l'occasion de la COP 21 : Cahier de Dédé n°5, organisation d'un défi entre services « 5 jours pour être CLIMAcTif »
-

Réalisations

◆ En 2016 :

- Le recyclage et la récupération : organisation d'un troc des agents, et d'un vide bureau en ligne, Cahier de Dédé n°6
- L'alimentation : organisation d'un repas de Noël développement durable réalisé par les agents , Cahier de Dédé n°7

◆ En 2017 :

- Les déplacements en modes doux : participation au challenge mobilité de la Région ?
-

Bilan

- Un réseau dynamique force de proposition
- Renouvellement au fur et à mesure des animateurs, mais des difficultés à mobiliser certains services
- Importance de la formation et de la convivialité
- Besoin de reconnaître et de valoriser cette mission
- Nécessité de ne pas se limiter à de la communication mais de proposer des actions concrètes

◆ Contact :

Anastasia MUSART, chargée de mission à la Direction Générale des Services
anastasia.musart@ville-saintefoyleslyon.fr

Merci de votre attention